

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 616

Artikel: Le centenaire d'Hermann Greulich et le vote des femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

terdiction, arrive que voudra aux femmes exclues de certains travaux, mais bien, et selon la tendance germanique à tout organiser, un choix parmi les métiers que l'on estimait « féminins ».

Ces mesures restrictives, d'ailleurs, ne furent pas de longue durée, puisque dès 1933, l'expérience pratique obligea à les adoucir. Cette année-là déjà, les municipalités étaient avisées de surseoir à l'application du règlement exigeant le congédiement des femmes dont de proches parents remplassaient un emploi lucratif ; avis qui fut suivi, dès 1936, d'un autre abrogeant la priorité donnée dans les bureaux de placement aux hommes sur les femmes ; puis, en 1937, d'un autre encore abolissant l'interdiction d'emploi pour des femmes bénéficiant de prêts au mariage. Enfin, en 1938, et devant la pénurie de main-d'œuvre la situation fut complètement renversée, et l'effort des autorités se porta dès lors sur l'augmentation de l'emploi de la main-d'œuvre féminine, aussi bien de celle des femmes mariées que des femmes célibataires. Dix-huit mois donc avant que n'éclatât la guerre, la politique recommandée partout dans le Reich était celle de favoriser le travail féminin. L'on s'en aperçut d'ailleurs chez nous, puisque c'est à ce moment-là que furent rappelées un si grand nombre de jeunes Allemandes engagées comme domestiques en Suisse septentrionale et orientale que les conditions du travail ménager dans ces régions en furent fortement influencées. Et l'année suivante, et durant les mois qui précéderent le début des hostilités, l'on comptait que cette augmentation du nombre des femmes au travail était de 8,9 % alors que celle des hommes n'était que de 3,6 %. Le chiffre absolu des femmes de plus de 16 et de moins de 60 ans qui n'exerçaient pas un travail lucratif, mais qui venaient être employées, était alors d'environ cinq millions. Et les plus récentes statistiques montrent que ce chiffre a même été dépassé : à fin 1940 en effet, sur un total de population active de plus de 22 millions, on comptait, en chiffres ronds 14 millions d'hommes et 8 millions de femmes, soit respectivement le 62 % et le 37 % du total.

Les catégories de professions dans lesquelles les femmes sont actuellement les plus nombreuses sont d'abord, comme il est facile de le supposer, les services domestiques (27 %) — quand bien même les bureaux de placement n'autorisent l'engagement d'une domestique que lorsque la maîtresse de maison est malade, enceinte ou âgée de plus de cinquante ans, ou qu'aucun membre de la famille n'est en mesure d'effectuer le travail ménager ! La catégorie des magasins et bureaux (20 %) vient ensuite, puis, mais avec un pourcentage moindre, l'agriculture et l'horticulture (11,9 %), puis de nouveau avec un saut du pourcentage l'industrie du vêtement et l'industrie textile (6 et 5 %). Même dans une Allemagne bien organisée, les femmes sont malheureusement relativement nombreuses dans des travaux non qualifiés de tout genre (6 %). En ce qui concerne les professions libérales et les métiers bien qualifiés, un gros effort a été fait pour recruter du personnel enseignant pour les écoles primaires et secondaires, des femmes médecins, des pharmaciennes, des chimistes et des physiennes ; des femmes ont été appelées à professer dans des universités, d'autres orientées vers le dessin scientifique ou la pe-

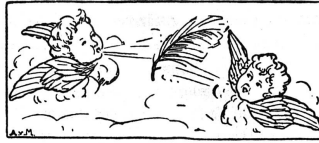
tite mécanique, d'autres encore dirigées vers l'activité sociale, car il y aurait grande pénurie d'assistantes sociales. Enfin, des dispositions spéciales ont encore été prises pour utiliser les concours des femmes qui, en raison de leurs occupations ménagères et familiales, ne peuvent consacrer qu'une partie de leur temps à d'autres travaux : c'est ainsi que l'on a créé des postes de 5 et 4 heures dans certains industries métallurgiques et textiles et sur les chemins de fer de la Rhénanie.

Tout ceci, bien entendu, ne touche en rien à la participation féminine aux services de l'armée, sur laquelle nous n'avons jamais vu nulle part des renseignements du même ordre que ceux qui nous ont été fournis pour l'Angleterre ; ni au travail féminin dans les usines de munition et de matériel de guerre sur lequel nous n'avons eu que peu de précisions, ni enfin au service appelé d'abord Service « volontaires » de travail, mais qui a fini par devenir obligatoire. Le plus récent décret pris à ce sujet, en date de juillet 1941, porte l'effectif de ce service à 150.000 femmes par an, et 800.000 jeunes filles et femmes l'auraient accompli depuis 1939. Après une année de service, celles-ci sont tenues de collaborer pendant une période de six mois encore à l'effort de guerre, étant généralement affectées à des bureaux, des services administratifs ou de défense nationale, ou encore d'hygiène et de prévoyance sociale.

Tout ceci, et si l'on considère en général cette activité féminine, aura permis de bien précieuses expériences en matière d'adaptation des femmes à certains travaux, ainsi qu'en matière économique, sociale et féministe. Mais tout ceci aussi pose forcément la question angoissante de l'emploi de ces forces féminines quand sonnera l'heure, si lointaine encore qu'elle puisse paraître, de la démobilisation masculine : que deviendront toutes ces femmes ? les renverra-t-on comme des pièces interchangeables d'une machine de guerre à des travaux qu'elles auront oubliés, et à des foyers qui n'existeront plus ? combien effrayante sera la crise de chômage féminin qui sévira alors ? et que pourra-t-on faire pour la conjurer ? Ce sont des problèmes qui agitent les féministes dans tous les pays : or l'Alle-

magne étant un de ceux où l'activité féminine rémunérée semble avoir pris un essor d'autant plus considérable qu'il a fallu d'abord renverser complètement la direction première, il serait naturel que soit grande l'influence des circonstances dans ce pays sur le marché mondial du travail féminin.

J. GUEYBAUD.



DE-CI, DE-LA

Le sang-froid d'une conseillère municipale.

Au cours du bombardement de la banlieue parisienne par la Royal Air Force, une bombe de 500 kilos tomba sur la terrasse de l'hôpital civil de Neuilly et anéantit les étages supérieurs, heureusement inoccupés ; les explosions semèrent la panique dans les salles des étages inférieurs où se trouvaient de nombreux malades. La directrice de l'établissement, qui occupe ce poste depuis sept ans, prit aussitôt les mesures nécessaires et rassura ses pensionnaires. Cette directrice est Mme Germaine Berton, en religion mère Saint-Gaston, supérieure générale des sœurs St-Thomas de Villeneuve, qui vient d'être nommée conseillère municipale de la commune de Neuilly.

S. F.

Suocès féminins.

Mlle Elly Furler, de Ziefen (Bâle-Campagne), avocate, secrétaire de la II^{me} Chambre civile du Tribunal cantonal bernois, a été nommée greffière du Tribunal cantonal, à la place de M. G. Eggen, devenu directeur du Registre foncier fédéral. C'est la première fois qu'une femme occupe ces hautes fonctions judiciaires. Souhaitons qu'elle ne reste pas seule, et que, dans plusieurs cantons, des juristes femmes soient, elles aussi, appelées Tribunal cantonal bernois, a été nommée greffière de tribunal.

— Mme Lux Studer-Guyer, l'architecte de la

Saffa, en 1928, a été chargée de la construction du Home pour dix-neuf vieillards que l'Union suisse des coopératives de consommation va édifier à Jongny sur Vevey. Mme Studer a déjà établi les plans de la Maison de vacances de Weggis et travaillé à la transformation de la Maison de vacances de Jongny.

S. F.

Trente mille layettes avec des sacs à farine l...

Tel est l'usage ingénieux que fit le Foyer Féminin, fondé par l'Union Chrétienne de Jeanne Fille à Toulouse, des sacs contenant de la farine envoyée par la Croix-Rouge américaine. Double usage : puisque le contenu de ces sacs a nourri bien des affamés, et que le contenant a vêtu un si grand nombre de bébés !

Bref et bon.

Nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de relater l'utile et vaillante activité des Oeuvres de guerre dans le Moyen Orient de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles (organisation de homes, de foyers, etc. pour infirmières, femmes dans les services auxiliaires de l'armée britannique). La direction de ces œuvres est confiée à Miss Begg, femme énergique, et qui ne perd pas son temps en vaines paroles, comme le prouve la dépêche lapidaire qu'elle envoya à la femme du vice-roi des Indes, qui lui demandait comment elle pourrait l'aider : « Ai besoin d'un frigidaire et de deux autobus... »



Un nouvel appel de l'armée suisse aux femmes

On peut voir affiché partout sur tous les postes d'affichages officiels le nouvel appel qu'adresse l'armée suisse aux femmes. Car, bien que des milliers de femmes se soient enrôlées dans les Services féminins complémentaires lors des angoissantes journées d'il y a mainte-

Le centenaire d'Hermann Greulich et le vote des femmes

L'on a célébré dernièrement, et surtout en Suisse allemande, le centenaire de la naissance de l'un des pionniers du socialisme en Suisse, celui que l'on désignait sous le surnom à la fois amical et respectueux du « papa Greulich ». Une belle figure, en effet, de travailleur et d'idéaliste, dont la biographie mériterait que l'on s'y arrête pour

les exemples qu'elle apporte de courage tranquille, de pitié humaine, et de dévouement absolu à des convictions profondes.

...Et aussi, ajouterons-nous, pour tout ce que Greulich a fait pour la cause des femmes, et pour tout ce que les femmes de sa famille, sa mère d'abord, sa femme ensuite lui ont apporté. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été un fervent partisan du vote des femmes ; car toujours, et en toute occasion, il défendit notre cause : pour ne citer que deux cas, rappelons la motion en fa-

veur du vote des femmes qu'il déposa au Conseil National le 4 décembre 1918 et qui, jointe à celle de son collègue radical Göttscheim, fut la base de toutes nos campagnes suffragistes dès cette époque ; puis le texte déjà tout prêt de celle qu'après sa mort on retrouva dans son pupitre au Conseil National comme son testament politique, et que nous reproduisons ci-dessous en hommage à l'anniversaire que l'on vient de célébrer, et qu'un journal comme le nôtre se devait de rappeler.

Motion.

Das Bundesrat wird eingeladen, Reichsland Antrag einzubringen über die Zuerkennung des Stimmrechts und der gleichen Wahlbarkeit der Schweizerbürgerinnen mit den Schweizerbürgern.

Cliché „Die Frau im Leben und Arbeit“.



Publications reçues

ANDRÉE : Sacha, Librairie Payot, Lausanne, 1 vol.

« Un véritable ouvrage, de nature à être utile, écrit de Senancour dans les Observations qui précèdent Obermann, ne doit être ni publié promptement, ni même entrepris trop tôt ». En livrant Sacha au public, Mme Andrée est, croyons-nous, tombée dans ce double travers. Sacha est un de ces livres incolores, impersonnels, qui semblent avoir été écrits par leur auteur pour le seul plaisir de celui-ci, afin de satisfaire un impérieux désir de manier la plume, et de se raconter en coupant soigneusement chaque cheveu en quatre.

Nous ne connaissons point les deux précédents

livres de Mme Andrée : *La Nature qui appelle* (Ed. La Baconnière) et *Amour libre ou mariage* (Ed. Payot). Nous souhaitons que leur tenue littéraire soit supérieure à celle de cette histoire, si insistante que l'on ne sait comment la résumer.

Pour décrire les états d'âme de Mme Carot, tendre mère de Sacha, veuve qu'on croit inconsolable mais qui redevient la femme de l'amour quand passe la tentation, Mme Andrée a choisi la forme du journal. Et le juvénile roman de Sacha (grand fils qui a surpris le secret de sa mère) est contenu dans la correspondance qu'il échange avec Michèle, sa fiancée. Tout cela, comme on le voit, relève de la banalité. Mais tout cela, aussi, relève du domaine sentimental et le propre du sentiment est d'être éternel. Un talent réel, où l'originalité de l'expression répond à la pensée profonde, eût pu rénover un genre décidément bien démodé et qu'il n'est plus permis d'aborder qu'avec des dons spontanés qui renouvellent toute chose. Ces dons font-ils défaut à Mme Andrée, ou celle-ci a-t-elle négligé de les développer par le travail et l'étude des grands maîtres de la plume ? On se le demande. Quoi qu'il en soit — dans les circonstances actuelles surtout — le labeur littéraire ne devrait-il pas être réservé à des œuvres de valeur ou, du moins, agréables à lire ? Sans compter que le papier devient rare !

R. G.

Arthur BRITSCHON : *Compagnons de l'Aurore*. Ed. La Baconnière. Neuchâtel 1942. Prix : fr. 3.—

Dans ce nouveau volume de vers, admirablement présenté, tout est nuances, clairs-obscurs, mélancolie, regret de ce qui n'est plus... nostalgie ! Chaque sujet y est comme voilé, enveloppé de brume, c'est une musique en mineur.

Certes, il y a du charme et de la douceur dans ces rythmes chantants, mais ce souffle en essouffement un peu court, c'est pourquoi les quatre derniers poèmes nous plaisent mieux que les autres parce que la personnalité de l'auteur s'y affirme d'avantage. Et pourtant dans les premiers, il en est de charmants. L'auteur ne nous cache pas son admiration pour Francis Jammes et l'on sent qu'il en a subi l'influence.

On est heureux en parcourant ce volume de sentir que la poésie veille encore dans un monde démantelé par le maheur. Le rêve y est donc encore possible :

C'est la grise ritournelle
de l'auberge sous les branches,
C'est le pas du vieux facteur
et la lettre d'Australie.
C'est le royaume secret
de la rivière et des trembles,
C'est le jardin de marraine,
l'orage sur la Savoie.
C'est l'oasis retrouvée
comme aux jours miraculeux,
C'est la pénombre azurée,
et le repos amoureux.

Juin bourdonnant, vaine escale,
je cherche au cœur de ta flamme,
La joie de la source noire
qui chantait sous les ombelles.

H. NAVILLE.

Pages suisses, collection dirigée par Alfred Werner, Jacques Rossel et François Lachatal. Deuxième série, six cahiers à 60 centimes l'un. Dépôt : Naville et Cie, Genève.

Notre journal a déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur cette collection, due à l'initiative

de quelques jeunes, désireux d'évoquer sous une forme facilement accessible à tous, les divers aspects politiques, historiques, économiques, scientifiques ou littéraires de notre patrimoine national. Et la seconde série, qui vient de sortir de presse, toute coquette sous sa couverture bleue, tient largement les promesses de la première série : il y faut tout spécialement noter l'événement biographique par laquelle M. E.-A. Niklaus évoque à nouveau la vie si souvent contée de Pestalozzi, mais en en faisant, comme l'a si justement relevé Rob. de Traz, un être humain qui souffre avec l'humanité, et non pas l'émouvé pédagogue sous les traits duquel on nous l'a trop souvent uniquement représenté. Notons aussi la si claire et belle leçon du professeur Pittard sur la *Préhistoire de la Suisse*, qui permet aux plus profanes d'envisager d'un coup d'œil le déroulement des périodes de l'âge quaternaire, et les pages si fortement pensées du professeur Brunner de Zurich, excellentes traduites en français par une jeune couple sous le titre significatif de *Ration de réserve*.

MM. Laive d'Epinay, avec une étude sur l'agriculture suisse et la guerre, Charles Borel en parlant des *Barrages en Suisse romande*, et M. Kues avec des *Croquis genevois*, complètent fort bien cette série qui trouvera comme la première de nombreux lecteurs. Et en terminant, souhaitons d'abord que parmi ceux-ci se rencontrent des mécènes susceptibles de souscrire à un fonds de garantie qui permettra l'édition de nouvelles séries ; et ensuite, et reprenant un vœu déjà formulé, que nos jeunes éditeurs n'oublient pas que les femmes chez nous ont contribué et contribuent encore au patrimoine national ! Nous